



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**

Service technique

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT**

Renaturation du ru de Lerzy dans la traversée de Sorbais

Commune de SORBAIS

Compte-rendu de la réunion de chantier n°4 09 juin 2015

• Lieu :	Salle communale à 14h30
-----------------	-------------------------

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	Mascitti Nino SA

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du syndicat (SIABOA)	✓		
GRAVET Didier	Maire de Sorbais	✓		
COMBA Bernard	Délégué syndicat – commune de Sorbais	✓		
BAILLEUL Bernard	Vice - président du syndicat (SIABOA)			✓
FAUVEL Maxime	Union des syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	✓		
DUDIN José	Technicien du syndicat (SIABOA)			✓
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti Nino	✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
HOUDAYER Olivier	Entente Oise-Aisne			✓

Les travaux de renaturation sur le ru du Lerzy à Sorbais ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise **Mascitti Nino SA** – (siège : Villers Cotterêts / 02)

● **AVANCEMENT DES TRAVAUX :**

- Les travaux de mise en place des banquettes et de talutage sont terminés sur le secteur amont. Le nouveau profil sinueux a été respecté.
- Les banquettes et talus ont été ensemencés et le géotextile en fibre de coco a été mis en place sur les banquettes recouvert d'un géotextile coco tissé jusqu'à mi-talus. Un second ensemencement a été effectué au-dessus avec saupoudrage de terre pour faciliter la reprise.
- Des petites rigoles empierrées ont été mise en place sous les 2 premiers exutoires de réseau et la même technique sera utilisée pour les autres.



Secteur amont : profil vu du pont



Rigole empierrée à l'exutoire de réseau

- L'entreprise réalise actuellement la conception des banquettes et les talutages sur le secteur aval (90 ml). Il est demandé de bien veiller à accentuer les méandres vu l'emprise foncière disponible.



Secteur aval : talutage et conception des banquettes.



Profil théorique à privilégier

● **REMARQUES, OBSERVATIONS ET TRAVAUX RESTANTS :**

- Il est demandé à l'entreprise de bien vérifier le parfait placage du géotextile sur les banquettes et berges en respectant une densité de 5 agrafes au m² minimum.
- Les gros éléments type éclats de brique, gros cailloux devront être enlevés du saupoudrage de terre effectué.

- Suite au souhait du propriétaire riverain de conserver sa haie de thuyas et au talutage rendant son entretien futur difficile, un petit soutènement réalisé en tunage bois va être mis en place pour laisser un marche-pied le long de la haie.



Tunage à réaliser le long de la haie

- Travaux prévisionnels de la semaine :
 - Finalisation des travaux sur la partie aval : banquettes + talutage + ensemencement
 - Nivelage du haut des berges
- Une fois les terrassements terminés, les héliophytes pourront être plantées. Conformément au BPU 5 mottes au m² soit 750 mottes pour les 150m² (60m² amont et 90m² aval).
- Liste des plants à prévoir :

– <i>Caltha palustris</i> - populage des marais 10%	– <i>Iris pseudacorus</i> - iris des marais 15%
– <i>Carex acuta</i> - laïche aiguë 3%	– <i>Glyceria maxima</i> - grande glycérie 5%
– <i>Carex acutiformis</i> - laïche des marais 4%	– <i>Phalaris arundinacea</i> – baldingère faux-roseau 7%
– <i>Sparganium erectum</i> – rubanier dressé 5%	– <i>Lythrum salicaria</i> – salicaire 12%
– <i>Carex riparia</i> - laïche des rives 4%	– <i>Juncus effusus</i> – jonc épars 5%
– <i>Mentha aquatica</i> – menthe aquatique 10%	– <i>Botumus umbellatus</i> – jonc fleuri 10%
– <i>Myosotis palustris</i> – myosotis des marais 5%	– <i>Lysimachia vulgaris</i> – Lysimaque vulgaire 5%

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti Nino SA 06.12.43.28.43
M. FAUVEL Maxime – Union des syndicats 03.23.20.36.74
M. DUDIN José – Syndicat de l’Oise amont 03.23.97.90.24
Mairie de Sorbais 03.23.97.92.50
M. FERREZ Pascal – UD Vervins (pferrez@cg02.fr) 03.23.91.32.60

- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées

- **LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION :**

- Le **mardi 16 juin à 14h30** sur le site des travaux

Le service technique,

